

CONSEIL D'ADMINISTRATION MISSION LOCALE DU MEDOC

03 MAI 2022 – 9h30

LESPARRE MEDOC

Le Président, Jean Jacques CORSAN, ouvre la séance à 9h30 et présente l'ordre du jour :

- Rapport d'activités 2021
- Rapport de gestion et bilan financier 2021
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Adoption des statuts actualisés
- Chantiers en cours : mise en œuvre du CEJ, nouveaux locaux
- Changement de Direction
- Questions diverses

Les travaux dans les nouveaux locaux loués situés en mitoyenneté de la Mission Locale sont maintenant terminés, l'équipe s'y installe progressivement. Cela va permettre de dénoncer le bail que nous avons signé au 1 rue Brémontier à Lesparre-Médoc et rassemblera l'équipe en un seul et même site. Cela permettra également d'accueillir des collectifs de jeunes.

Il aborde également le cas d'une de nos salariées, Madame Audrey FEVRIER, récemment recrutée. Celle-ci présente des problèmes de santé qui risquent d'impacter son poste de travail. Face à ses qualités professionnelles et personnelles, Madame Francine VALLAEYS souhaite toutefois poursuivre la collaboration et voir à l'issue de son CDD de 3 mois s'il y a lieu de pérenniser ou de stopper la collaboration. Il faut attendre également le retour du médecin du travail qui doit la rencontrer pour la visite d'embauche.

Monsieur Jean Jacques CORSAN donne la parole à Madame la Directrice pour lui permettre de présenter le compte rendu d'activités 2021. Il sera explicité plus précisément lors de l'Assemblée Générale qui doit suivre.

Elle souhaite toutefois mettre l'accent sur la baisse des 1ers accueils ainsi que sur la baisse du suivi en général. Il s'agit là d'une tendance commune, reconnue par toutes les Missions Locales de Nouvelle Aquitaine. Ce n'est pas une spécificité médocaine.

Cette tendance s'accroît, laissant apparaître une perte de repère, une souffrance générale de l'ensemble de la jeunesse.

Madame Danielle FERNANDEZ précise que les jeunes ne vont pas bien après ces deux années de pandémie.

Tout en précisant qu'un diaporama plus détaillé sera présenté en Assemblée Générale, elle poursuit par :

- 1- Présentation du nouveau dispositif : le **Contrat Engagement Jeunes** qui vient remplacer la Garantie Jeunes.

Il s'agit d'un parcours entièrement personnalisé qui peut durer 6 à 12 mois. Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie d'un accompagnement par un conseiller dédié, d'un programme intensif (15 à 20 heures par semaine minimum) et d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois (sous conditions).

- 2- Les **statuts** de la Mission Locale ont été actualisés :

- Modification du nom qui devient Mission Locale Avenir Jeunes Médoc

- Suite à l'extension des locaux, l'adresse est modifiée comme suit : 34-36 cours Jean Jaurès
- Intégration des Communautés de Communes

3- Le **règlement intérieur** a également été « dépeussié » intégrant la notion de télétravail qui n'existait pas auparavant.

Ces deux derniers éléments seront mis au vote en Assemblée Générale.

Monsieur le Président reprend la parole pour rappeler le départ à la retraite de Madame Francine VALLAEYS impliquant un changement de direction. Deux candidatures ont été reçues lors des entretiens de recrutement ; celle de Monsieur Benoit GUILLOT, actuellement Responsable de secteur Insertion à la Mission Locale, a été retenue. Le tuilage se fera donc sur les prochains mois.

Un nouveau recrutement est à venir afin de remplacer le poste de Responsable de Secteur devenu vacant.

Monsieur Benoit GUILLOT remercie le Bureau pour la confiance accordée. Il s'agit pour lui d'un nouveau challenge qu'il souhaite poursuivre dans la continuité de service et dans l'esprit déjà engagé.

S'agissant des nouveaux locaux, Monsieur Jean Jacques CORSAN se félicite de conditions de travail améliorées permettant ainsi de renforcer la cohésion d'équipe. Il souhaite que soient rapidement mis en œuvre les travaux d'aménagement du local situé sur le terrain afin de pouvoir accueillir des groupes de jeunes et assurer ainsi un accueil moins dispersé sur la commune de Lesparre-Médoc.

Il remercie une nouvelle fois la Mairie de Lesparre-Médoc qui a mis à disposition son bureau d'études et certains corps de métier qui ont permis une avancée rapide des travaux.

Un prochain Bureau se réunira pour décider d'une date d'inauguration. Il est préférable d'attendre la fin des élections prochaines afin de ne pas interférer avec le devoir de réserve des élus et des représentants des services de l'Etat.

Il faudra assurer une couverture médiatique suffisante, et faire de cette inauguration une « opération promotion ».

Il précise que Madame Michelle GUITARD partira également à la retraite au 1^{er} août, elle sera remplacée par Madame Armelle HOSTEIN (promotion en interne).

Concernant le bilan financier 2021, Monsieur Gérard GONZALEZ, Trésorier de l'association, détaille les comptes annuels, clôturés au 31 décembre 2021 et annonce un excédent de 4 087 euros.

Le rapport de gestion sera énoncé en Assemblée Générale.

Monsieur Jérôme COUTAND, Commissaire aux comptes, interviendra afin de présenter son rapport à l'Assemblée.

Plus aucun autre point n'étant abordé, le Président clôt la séance à 10h15 afin d'accueillir les membres de l'Assemblée Générale.